CDEN Gard – 29 septembre 2017

Déclaration liminaire de la *FSU du Gard*

Monsieur le Préfet,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Étant donné le court délai, 5 jours, entre l'envoi des convocations et la tenue du présent CDEN, c'est en urgence, semble-t-il, que vous nous réunissez au sujets des ajustements des rythmes scolaires et le déploiement de nouvelles divisions de CP dans l'éducation prioritaire renforcée.
Ces mesures résultent des réformes connues, car annoncées par le nouveau gouvernement dès le mois de juin, et pour lesquelles, après les deux mois et demi écoulés, le caractère d'urgence n'est donc pas justifié.
Dans ces conditions, nous regrettons que vous n'ayez pas respecté le délai minimal de 10 jours pour convoquer notre assemblée, comme porté au règlement intérieur du CDEN adopté en mars 2009 (art. 3)

Ceci dit nous ne « détestons » pas systématiquement les réformes.
Contrairement aux propos récents du président de la République, la plupart de nos collègues sont attentifs aux réformes, si elles sont porteuses d'améliorations pour tous et de progrès social.

Une des promesses électorales du nouveau chef de l'Etat est donc les classes de CP avec 12 élèves avec un objectif « 100 % réussite » en REP +.
Cette mesure se fait à moyens constants, sans création de poste : dans notre département c'est le dispositif « Plus de maîtres que de classes » qui, sans être évalué, va ainsi disparaître en REP + alors que nombre d'équipes commençaient à observer des changements bénéfiques pour les élèves et dans le fonctionnement pédagogique. « 100% réussite » ! Tel un slogan publicitaire notre ministre fixe donc cet objectif aux professeurs d'école chargés de ces CP. C'est bien mal connaître les années d'apprentissage de la lecture que de prétendre par une injonction atteindre la perfection, c'est penser que l'humain peut se réduire à une variable technique, c'est affirmer que le cursus scolaire se réduit à une année, c'est aussi remettre en cause le professionnalisme des professeurs d'école. Et c'est sans compter la vaine polémique initiée par notre nouveau ministre au sujet de la « méthode globale », rouvrant ainsi un débat archaïque, dépassé et clos depuis des décennies. La FSU, et en son sein le SNUIPP, dénoncent ces annonces simplistes qui réduisent l'école à une unité de production de savoir.

Concernant l'organisation du temps scolaire des écoles pour cette rentrée scolaire 2017, faut-il le rappeler, le SNUipp et la FSU n'ont cessé de demander la remise à plat des décrets Peillon et Hamon qui donnaient trop de poids aux collectivités locales. Le nouveau décret permet, « sous conditions », des évolutions souhaitées par les enseignants. Il ouvre la porte aux 4 jours sans pour autant refermer celle des 4,5 jours qui doivent perdurer partout où les conseils d'école le demandent. La consultation nationale sur la réforme des rythmes menée par le SNUipp a recueilli en quelques jours près de 30 000

réponses. Dans un contexte de conditions de travail difficiles, les enseignants des écoles rappellent leurs exigences. S'ils veulent majoritairement avoir la possibilité de pouvoir travailler sur 4 jours, ils savent aussi que l'essentiel est ailleurs. Ils demandent en tout premier lieu une baisse des effectifs par classe, particulièrement élevés dans notre pays. Ils demandent la reconnaissance de tous leurs temps de travail et revendiquent la possibilité de pouvoir travailler en équipe. Ils réclament enfin d'être formés et d'être aidés pour réussir l'inclusion de tous leurs élèves.
Néanmoins nous ne sommes pas dupes d'un décret pressé par le calendrier électoral. Avec ce décret pris à moins d'un mois des vacances scolaires, les écoles ont vu toute leur organisation modifiée sans possibilité d'informer les parents avant les congés d'été. A ce jour les collègues n'ont pas été destinataires de leurs horaires pour la rentrée, c'est-à-dire dans 3 jours… Le SNUipp et la FSU dénoncent également le désengagement de l'État dans le domaine du périscolaire orchestré par ce décret, et ce sans se préoccuper de la situation de l'emploi de milliers de personnels territoriaux.
Chaque fois que cela sera nécessaire le SNUipp et la FSU s'opposeront à des mesures de régression pour l'école.

Enfin, l'annonce d'une réduction drastique des contrats aidés par le ministère du Travail en juillet, remet en question les missions qu'ils exercent dans les écoles, perturbant ainsi la rentrée des classes.
Le SNUipp et la FSU pointent depuis toujours la précarité de ces personnels embauchés sur des contrats relevant avant tout d'un traitement social du chômage.
Ils subissent des contrats à durée déterminée et des horaires modifiables, ne bénéficient pas de formations qualifiantes digne de ce nom permettant une insertion professionnelle et perçoivent des rémunérations indignes. Pour autant, les missions qu'ils remplissent, tant dans le premier degré (AVS, aide à la direction au sens large, englobant des fonctions administratives et d'accompagnement d'activités) que dans le second degré (vie scolaire, internat) sont indispensables au bon fonctionnement des écoles, des collèges et des lycées.
Le SNUipp et la FSU dénoncent les répercussions de ce véritable plan social pour les personnels, les enseignants et leurs élèves.
Ils demandent dans un premier temps que ces personnels puissent bénéficier d'un renouvellement de leur contrat jusqu'au terme de sa durée maximale prévue et d'une réelle formation professionnelle. Dans un second temps, les missions exercées par ces personnels doivent être reconnues et évoluer vers de véritables métiers de la Fonction publique, stables, pérennes et correctement rémunérés.

La FSU s'emploie, et s'emploiera, à ce que l'Éducation demeure le premier sujet et le premier budget pour notre nation au cours du quinquennat qui s'ouvre.
Pour l'heure, les mesures abordées aujourd'hui dans ce CDEN, tout comme le rétablissement du latin, du grec, et des classes bilangues, ne sauraient satisfaire à l'exigence que l'Éducation soit bien un thème central de la nouvelle politique de la France, comme annoncé par Emmanuel Macron lors de sa campagne.
Des réformes d'envergure sont nécessaires, pour réduire les effectifs par classe, accroître la mixité sociale dans la plupart des établissements, combattre les inégalités devant les enseignements, renforcer la formation des personnels et lutter contre le communautarisme.

Cela ne pourra aboutir qu'à travers un plan global et ambitieux pour l'école publique gratuite et laïque, qui doit s'établir autour d'un vrai dialogue social, en écoutant les propositions des organisations syndicales et sans légiférer par ordonnances.

Nîmes, le 29 septembre 2017